

Le bulletin

109

PRINTEMPS
2025

Un projet participatif pour la sauvegarde des chats errants p.15



**Au cœur
de nos écoles**
p.11-13



**Mangathèque et
atelier « Senbazuru »**
p.16



Frelon asiatique
p.20



VOS ÉLU·E·S



Marc TARABELLA | Bourgmestre PS-IC

Compétences : Etat-civil, Cultes, Cimetières, Sécurité et Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), Travaux & Embellissement des Villages, Supracommunalité, Agriculture, Manifestations Patriotiques.

Permanences : sur rendez-vous

📍 Rue du Centre 20 · 4160 Anthignes

☎ 0477 77 01 66 ✉ marc.tarabella@anthignes.be



Michel EVANS | 1^{er} Échevin PS-IC

Compétences : Budget et Finances, Environnement, Sports, Comité de concertation commune-CPAS, suppléant du Bourgmestre en cas d'absence.

Permanences : sur rendez-vous

📍 Rue du Centre 28 · 4160 Anthignes

☎ 0476 84 43 15 ✉ michel.evans@anthignes.be



Toni PELOSATO | 2^e Échevin PS-IC

Compétences : Enseignement, Culture, Bibliothèque communale, Participation citoyenne et Budget participatif, Information communale, Personnel communal, Égalité des genres et Solidarité intergénérationnelle, Avouerie-Maison des Associations, Tourisme, Promotion de l'alimentation saine, Bien-être animal.

Permanences : sur rendez-vous

📍 Rue Achille Lejeune 25 · 4160 Anthignes

☎ 0475 64 01 56 ✉ toni.pelosato@anthignes.be



Nathalie SERON | 3^e Échevine PS-IC

Compétences : Aménagement du Territoire (urbanisme, mobilité, primes à l'habitat, économies d'énergie), Patrimoine, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Jeunesse, Aînés.

Permanences : sur rendez-vous

📍 Rue Falloise 25 · 4160 Anthignes

☎ 0474 21 58 63 ✉ nathalie.seron@anthignes.be



Coralie ARNOLS | Présidente du CPAS PS-IC

Compétences : Affaires Sociales, Logement, Insertion sociale, Économie et promotion des indépendants et des commerces locaux, Développement durable et Solidarité Nord-Sud (commerce équitable, etc.).

Permanences : sur rendez-vous

📍 Rue Fecher 42 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0498 02 96 54 ✉ coralie.arnols@anthignes.be



Alicia RENARD | Directrice générale

📍 Cour d'Omalius 1 · 4160 Anthignes

☎ 04 383 99 90 ✉ alicia.renard@anthignes.be

CONSEILLER·ÈRES



Françoise TRICNONT-KEYSERS | Conseillère RC

📍 Rue des Martyrs 17 · 4162 Hody

☎ 0477 87 96 15 ✉ francoise.keysers@anthignes.be



Pol WOTQUENNE | Conseiller PS-IC

📍 Rue Vieux Tige 26 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0475 32 12 00 ✉ pol.wotquenne@anthignes.be



Aimé CLOSJANS | Conseiller PS-IC

📍 Rue des Martyrs 23 · 4162 Hody

☎ 0497 44 03 37 ✉ aime.closjans@anthignes.be



Cindy FREMEAUX | Conseillère PS-IC

📍 Rue Pirûchamps 31A · 4163 Taviers

☎ 0494 22 53 83 ✉ cindy.fremeaux@anthignes.be



Jean-Luc DUCHESNE | Conseiller PS-IC

☎ 0477 80 46 93 ✉ jean-luc.duchesne@anthignes.be



Aurélie MOTKIN | Conseillère PS-IC

📍 Lagrange 56B · 4160 Anthignes

☎ 0497 41 13 51 ✉ aurelie.motkin@anthignes.be



Line JADOT | Conseillère PS-IC

☎ 0478 83 78 75 ✉ line.jadot@anthignes.be



Marie-Pierre CASSART | Conseillère RC

📍 Chaussée de Liège 16 · 4160 Anthignes

☎ 0477 91 84 62 ✉ marie-pierre.cassart@anthignes.be



Arthur MATERNE | Conseiller RC

📍 Chienrue 18A · 4160 Anthignes

☎ 0487 20 87 67 ✉ arthur.materne@anthignes.be



Pascale KERKENEERS | Conseillère AA

📍 Lagrange 69 · 4160 Anthignes

☎ 0478.06.98.52 ✉ pascale.kerkeneers@anthignes.be

CONSEILLER·ÈRES C.P.A.S.



Coralie ARNOLS | Présidente du CPAS PS-IC

📍 Rue Fecher 42 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0498 02 96 54 ✉ coralie.arnols@anthignes.be



Cindy FREMEAUX | Conseillère PS-IC

📍 rue Pirûchamps 31A · 4163 Taviers

☎ 0494 22 53 83 ✉ cindy.fremeaux@anthignes.be



Nicolo GAGLIARDO | Conseiller PS-IC

📍 La Rock 13 · 4160 Anthignes

☎ 0475 66 40 05 ✉ nicolo.gagliardo@anthignes.be



Clara PREVOT | Conseillère RC

📍 Rue du Village 124 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0486 83 01 66 ✉ clara.prevot@anthignes.be



Léonie BOVY | Conseillère PS-IC

📍 Les Floxhes 15A · 4160 Anthignes

☎ 0473 26 44 45 ✉ leonie.bovy@anthignes.be



Benoît LEMPEREUR | Conseiller PS-IC

📍 Tiyou d'Hestreu 7 · 4163 Limont

☎ 0474 91 08 26 ✉ benoit.lempereur@anthignes.be



Alain VEGLIA | Conseiller RC

📍 Rue Fond de Chainay 3 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0491 63 60 24 ✉ alain.veglia@anthignes.be



Christelle COLLETTE | Conseillère PS-IC

📍 Rue Pas Bayard 26 · 4163 Taviers

☎ 0472 89 28 66 ✉ christelle.collette@anthignes.be



Michaël ROBERT | Conseiller PS-IC

📍 Rue du Village 48 · 4161 Villers-aux-Tours

☎ 0471 35 18 67 ✉ michael.robert@anthignes.be



SOMMAIRE

→ VOS ÉLUS

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ VIE POLITIQUE

- 4 RC-MR-ENGAGES-IC – ANTHISNES AUTREMENT – PS-IC
- 5 Le mot du Mateur

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ FOCUS CITOYEN

- 8 Arduino
- 9 Le site ACTERRE vous attend
La frite maison par Béa & Co

→ JEUNESSE · ENSEIGNEMENT

- 10 Les Ouistitis du Condroz
- 11 Le projet cirque de l'école communale d'Anthisnes
- 12 Innovations et activités enrichissantes à l'école de Limont !
- 13 Un trimestre sous le signe de la découverte à l'école libre Saint-Maximin

→ C.P.A.S. · SOLIDARITÉ

- 14 Devenez famille d'accueil d'un élève étranger
La carte de stationnement pour personnes handicapées
Les nouvelles et agenda du PCS Condroz

→ PROJET PARTICIPATIF

- 15 Sauvegarde des chats errants

→ CULTURE & PATRIMOINE

- 16 Espace mangas et atelier « senbazuru » à la bibliothèque
- 17 Anthisnes autrefois, un peu d'histoire

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 18 Budget communal
- 19 Jobs étudiant
- 20 Frelon asiatique
Chiens de protection de troupeau
- 21 Formations numériques GREOVA
Appel à candidature CCATM

→ AGENDA

- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil



PAR TONI PELOSATO

L'ÉDITO

Lois des rives américaines, les déclarations tonitrueuses et les postures matamosques de Donald Trump pourraient sembler éloignées des préoccupations de nos petites communes. Et pourtant, depuis le début de cette année 2025, elles résonnent bien au-delà des frontières des États-Unis, posant des questions fondamentales sur l'évolution de nos démocraties et la fragilité des institutions qui les soutiennent. Car si la démocratie repose sur des principes solides, elle n'est jamais acquise et doit sans cesse être défendue.

Les outrances de Donald Trump ne relèvent pas simplement de la provocation ou du folklore politique. Elles incarnent une stratégie qui vise à affaiblir la confiance des citoyens dans les médias, la justice et les contre-pouvoirs. Son discours, souvent basé sur le déni de la réalité et la désinformation, fragilise les repères démocratiques et encourage une méfiance grandissante à l'égard des institutions. Il nourrit une polarisation qui ne touche pas que les États-Unis, mais qui se diffuse aussi en Europe, dans nos communes, et jusque dans les débats citoyens les plus locaux.

Lorsque l'on voit un chef d'État remettre en cause les résultats électoraux, accuser systématiquement ses adversaires d'être illégitimes, nier les résultats de la recherche scientifique ou encourager un climat de violence verbale et physique, comment ne pas s'inquiéter pour l'avenir de nos propres institutions ? Si ces pratiques semblent lointaines, elles inspirent pourtant certains acteurs politiques en Europe, qui adoptent des stratégies similaires de défiance et de clivage.

Cette démocratie du spectacle, qui préfère le choc des mots et des images à la construction patiente du bien commun, menace insidieusement notre capacité à vivre ensemble et à faire confiance à nos institutions.

Face à cela, notre rôle d'élus locaux est plus essentiel que jamais. Nous devons être les garants d'un débat politique apaisé, respectueux et constructif. Il nous appartient de rappeler que la démocratie n'est pas une arène où triomphe le plus bruyant, mais un espace de dialogue où chaque voix compte et doit être entendue. C'est à l'échelle locale que se forge la confiance dans la politique et dans la capacité des institutions à répondre aux attentes des citoyens.

Les dérives que nous observons ailleurs ne doivent pas nous paralyser, mais nous inciter à réagir. Défendre la démocratie commence ici, chez nous, dans nos conseils communaux, dans nos interactions avec les citoyens, dans notre manière de concevoir la politique comme un engagement sincère et non comme une confrontation permanente. Les excès de Donald Trump sont une piqûre de rappel : la démocratie n'est forte que si nous la faisons vivre chaque jour, avec rigueur, transparence et respect.

Un dernier mot encore, pour remercier André Posel. La réglementation relative aux marchés publics impose aux communes de mettre en concurrence les différents prestataires de services. La réalisation graphique d'un Bulletin Communal n'échappe pas à la règle. Le numéro que vous tenez entre les mains a été réalisé par Laurent Delmelle, un Anthisnois bien connu qui, au terme d'une procédure classique de renouvellement, a obtenu le marché pour les trois prochaines années. Jusqu'ici, c'est un autre Anthisnois bien connu, André Posel, qui nous a accompagnés dans la mise en page graphique des 108 premiers numéros du Bulletin. Merci à André pour son travail de qualité, pour sa disponibilité et pour sa rigueur. Et bienvenue à Laurent qui, j'en suis convaincu, mettra tout son talent et son enthousiasme au service de nos lecteurs ■

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Natalie Seron, groupe politique « Rassemblement Communal », Pol Wotquenne, Marc Tarabella, Alicia Renard, Alain David, Ezio Gandin, La frite maison par Béa&Co, Amélie Noirfalise, Yolande Parea, WEP Windrose, Marcel Sauvage, France Lixon, Les Ouistitis du Condroz, Le PCS Condroz, Le Gréova, Sylvie Houbion, Alexandra Leclair, Marie Legast, Michel Evans, Christine Swennen, Bernard Spineux, Raffaele De Pauw, Céline Darcis, Sonia Stella, Elise Pirlet, École communale d'Anthisnes (équipe éducative), École communale de Limont (équipe éducative), École Saint-Maximin (équipe éducative).

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



Sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable



LE MOT DU RASSEMBLEMENT COMMUNAL – MR-ENGAGES-IC

Par le groupe RASSEMBLEMENT COMMUNAL

La Belgique vit-elle au-dessus de ses moyens ?

La dette publique belge globale, c'est l'ensemble des dettes des pouvoirs publics belges (fédéral, régions, communautés, provinces et communes).

En 2023, la dette brute globale consolidée s'élevait à 103,1% du produit intérieur brut (PIB) ; le PIB étant l'ensemble des richesses produites dans un pays sur une année, tant par le secteur privé que par le secteur public.

Selon le bureau fédéral du plan et sur base des éléments connus actuellement, la tendance pour les années à venir n'est pas favorable. Les projections pour 2025 et 2030 sont respectivement estimées à 107,40% et 119,60%.

Parmi les élèves belges, les niveaux de pouvoir les plus performants en matière d'endettement par habitant sont les pouvoirs locaux (provinces et communes) ; cela méritait d'être souligné.

Élément interpellant, la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne se situe à 80,8% en 2023 !

La Belgique est le quatrième pays le plus endetté de l'U.E. ! Cette situation n'est évidemment pas sans conséquences. Qui dit « dette » dit remboursement avec intérêts débiteurs à la clef.

Selon l'adage, « on ne prête qu'aux riches ». Une dette trop élevée peut générer progressivement une augmentation des taux d'intérêts, avec des retombées négatives sur les pouvoirs publics.

Souvenons-nous de l'histoire grecque, de son effondrement financier et des conséquences dramatiques subies par le peuple grec, en l'occurrence d'importantes récessions économiques et sociales.

Pour changer de cap et trouver des formules « magiques », il faut peut-être s'inspirer des bons élèves de la classe européenne dont notamment le Luxembourg, la Suède et le Danemark (dette de 25 à 35% du PIB !)

Vivre au-dessus de ses moyens est un jeu risqué ! ■

LE MOT DE ANTHISNES AUTREMENT

Anthisnes Autrement ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin ■

LE MOT DU PS-IC

par Pol WOTQUENNE

Allegro ma non troppo

Le printemps nous arrive doucement et quoi de plus beau que d'évoquer le premier mouvement de *la Symphonie pastorale* de Beethoven qui est un véritable hymne de gratitude envers la nature, une déclaration d'amour au monde naturel, du pur bonheur. C'est le retour des oiseaux et de leurs chants qui nous réveillent le matin, les premiers bourgeons, etc. Mais c'est aussi sortir de notre engourdissement hivernal, préparer nos outils pour tâcher de maîtriser cette nature qui explose et embellit notre environnement.

C'est bien beau tout cela mais le travail qui nous attend rime souvent avec nuisances : bruits de tronçonneuses, débroussailleuses, tondeuses, etc, qui peuvent gêner le voisinage tout autant que le non-entretien des haies par exemple.

En cas de conflits de voisinage, il existe la Commission fédérale de Médiation qui est un organe autonome au sein du SPF Justice, chargé de la supervision et du développement de la médiation en Belgique. C'est un moyen rapide, simple, économique et surtout humain de résoudre les conflits. Les parties impliquées travaillent ensemble pour trouver une solution qui convienne à tous. Le médiateur est impartial et neutre. Il essaie de rétablir le dialogue entre les parties en les écoutant et en favorisant une communication empreinte de respect.

Pour en savoir plus :

Secrétariat de la Commission fédérale de Médiation
Boulevard Simon Bolivar 30 (WTC III)
1000 Bruxelles
02 552 24 10

Le groupe PS-IC, attentif à cette problématique, est à votre disposition ■





PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYEUR



Dans ce trimestriel de printemps, je souhaite mettre en exergue le fait que l'activité physique pour tous et toutes tout au long de la vie est un élément essentiel pour une vie de qualité. Cette activité physique, quelle qu'elle soit, contribue utilement à notre équilibre psychique. Rappelons-nous cette locution latine « Mens sana in corpore sano ».

Au-delà des cours de gym organisés dans les écoles, nous nous efforçons de soutenir une série d'activités pour les plus petits tels que les cours de psychomotricité initiés par les Ouistitis du Condroz et les cours de danse de Madame Latour à Limont.

Le superbe projet de rénovation totale de la piscine de Saint-Roch Ferrières avec le Collège et cinq autres communes voisines au profit des enfants de toutes nos écoles permet que les enfants de nos écoles retournent à la piscine après des années d'empêchement.

Permettez-moi aussi de mentionner les deux terrains de bosses qui seront bientôt réalisés : l'un pour les petits sur une partie de l'ancien terrain de football de Villers-aux-Tours et l'autre pour les plus aguerris sur les hauteurs d'Anthisnes non loin du club d'aéromodélisme très actif au sein de notre commune notamment par l'organisation régulière de stages pour enfants. Et je m'en voudrais, à cet égard, de ne pas mentionner Endur'Ourthe qui est le fruit d'une très belle collaboration entre les initiateurs et le DNF pour favoriser et canaliser la pratique du VTT dans le respect d'un équilibre entre tous les usagers de la forêt.

Notre soutien va aussi de longue date au club de football d'Anthisnes et au club de tennis de Limont dont les infrastructures sont communales et méritent quelques investissements d'entretien.

« L'activité physique pour tous et toutes tout au long de la vie est un élément essentiel pour une vie de qualité ».

Notre commune compte beaucoup de joggeurs et joggeuses de tous âges qui peuvent exercer leur sport préféré sur nos nombreux chemins forestiers et champêtres.

À cet égard, si nous avons initié il y a dix ans la participation à « Je cours pour ma forme », nous innovons à partir de ce printemps avec l'organisation en parallèle de « Je marche pour ma forme » qui devrait connaître un beau succès.

Je pourrai aussi citer les différents comités qui organisent les marches ADEPS dans nos villages, les cours de gym pour tous les âges de 7 à plus de 77 ans par le Val Pierry à Vien qui accueille aussi un club de ping pong. Je salue aussi les pratiquants de la Boule anthisnoise qui se réunissent en leur local à Vien tous les jeudis soir pour la pratique de la pétanque. Et vous m'excuserez de ne pouvoir être exhaustif vu les nombreuses initiatives dont nous n'avons pas connaissance et que nous pouvons contribuer à faire connaître notamment au travers de ce bulletin.

Je tiens à préciser que nous serons toujours à l'écoute de celles et ceux qui voudraient initier une pratique sportive dans la mesure des infrastructures disponibles.

Votre Bourgmestre 



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024

Excusés : Toni PELOSATO et Pol WOTQUENNE

Madame Coralie ARNOLS, Présidente du Conseil de l'Action Sociale pressentie, prête le serment prescrit et est déclarée installée en qualité de membre du collège communal.

Le conseil communal prend acte de l'accord de principe, de la Direction des Cours d'Eau non navigables du SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement, sur l'éligibilité des projets dans le cadre de la subvention relative aux Plans de Gestion des Risques d'Inondations et décide à l'unanimité de planifier leurs réalisations comme suit :

2025

- Étude hydrologique d'un axe de ruissellement concentré à Limont (Chemin des Patars)
- Actions sur Villers-aux-Tours (sous-actions non définies par ordre prioritaire) :
 - Créer un chenal d'évacuation dans la cour de récréation de l'école de Villers-aux-Tours
 - Limiter l'érosion du chemin Croix-Henrion (partie sud) et guider l'écoulement le long de celui-ci jusqu'à la tête d'aqueduc à adapter
 - Créer un matelas drainant sur le chemin de Montava (à proximité du lieu-dit Chainay)
- Étude hydraulique et hydrologique des bassins versants du ruisseau des étangs de Vien et du ruisseau de la Fontaine de Lizin (La Rock)
- Planification des sites à surveiller
- Intégrer la gestion des eaux de pluie dans la politique communale

2026 - 2027

- Actions sur Villers-aux-Tours (sous-actions non définies par ordre prioritaire) :
 - Temporisation de l'écoulement dans le chemin Croix-Henrion (branche est)
- Mise en place des aménagements proposés suite à l'étude hydrologique d'un axe de ruissellement concentré à Limont (Chemin des Patars)
- Mise en place des aménagements proposés suite à l'étude hydraulique et hydrologique des bassins versants du ruisseau des étangs de Vien et du ruisseau de la Fontaine de Lizin (La Rock)
- Limiter le ruissellement du Chemin du Bois de Moulin
- Achat de matériel de gestion de crise
- Intégrer la gestion des eaux de pluie dans la politique communale.

À l'unanimité, le conseil communal décide de marquer son accord sur la conclusion d'une convention de trésorerie entre la commune et le Centre Public d'Action sociale dans le but d'optimiser la gestion globale de la trésorerie des deux entités.

Il approuve, à l'unanimité, la modification budgétaire n°3 du service ordinaire et n°2 du service extraordinaire pour l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale d'Anthisnes.

Par dix voix pour et trois abstentions (du groupe RC), le conseil approuve le budget pour l'exercice 2025 arrêté par le Conseil de l'Action Sociale d'Anthisnes en séance du 18 novembre 2025 et présentant, avec une intervention communale s'élevant à 548.202,25€ au service ordinaire :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes propres de l'exercice	1.321.978,03 €	14.000,00 €
Dépenses propres de l'exercice	1.321.978,03 €	14.000,00 €

Le conseil décide, par dix voix pour et trois abstentions (du groupe RC), de donner délégation au collège communal de nommer, recruter sous contrat et mettre fin au contrat de travail du personnel communal non enseignant.

Il décide, à l'unanimité, de prolonger d'un an l'attribution actuelle des sarts communaux aux mêmes conditions et pour une redevance d'un montant inchangé. La nouvelle procédure d'attribution des sarts sera lancée au début de l'année 2025 pour une attribution qui entrera en vigueur le 01 janvier 2026.

Le conseil décide, par dix voix pour et trois abstentions (du groupe RC), de confirmer son accord pour aliéner une partie de la parcelle cadastrée première division section D numéro 379C au prix estimé par le comité d'acquisitions des immeubles de Liège à savoir 4.551,00€.

Il approuve, à l'unanimité, le cahier des charges relatif au du marché « Travaux de reconstruction d'un aqueduc surplombant le ruisseau de Moulin "La Magrée" route des Moulins à Tavier ». Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable et le montant estimé s'élève à 102.123,51 € hors TVA ou 123.569,45 €, 21% TVA comprise.

À l'unanimité, le conseil communal fixe pour l'exercice 2025 les dotations de la commune d'Anthisnes à affecter à la zone de police du Condroz au montant de 350.345,80 € et à la zone de secours HEMECO au montant de 173.979,54 €.

Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Intercommunale de la Piscine de Bernardfagne & Co une prolongation d'un an de l'avance de trésorerie de 39.682,54 € consentie en octobre 2023.

Les termes du nouveau contrat de gestion avec l'A.S.B.L. « Crèche L'Enfant'In » sont approuvés à l'unanimité.

Unanimes, les membres du conseil communal décident de procéder au renouvellement complet des mandats des membres de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM).

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 2024

Excusées : Aurélie MOTKIN, Line JADOT, et Françoise TRICNONT-KEYSERS

Le conseil communal prend connaissance et acte le rapport annuel comportant une synthèse du projet de budget pour l'exercice 2025 qui définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune.

Le conseil communal adopte par neuf voix pour et trois voix contre (de CASSART Marie-Pierre, MATERNE Arthur et KERKE-NEERS Pascale), le budget communal de l'exercice 2025, qui se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	6.770.123,68€	475.000,00€
Dépenses exercice proprement dit	6.616.801,44€	1.689.683,48€
Boni / Mali exercice proprement dit	153.322,24€	-1.214.683,48€
Recettes exercices antérieurs	1.487.823,99€	164.821,97€
Dépenses exercices antérieurs	35.409,47€	50.000,00€
Boni/Mali exercices antérieurs	1.452.414,52€	114.821,97€
Prélèvements en recettes	0,00€	1.155.274,90€
Prélèvements en dépenses	610.000,00€	0,00€
Recettes globales	8.257.947,67€	1.795.096,87€
Dépenses globales	7.262.210,91€	1.739.683,48€
Boni / Mali global	995.736,76€	55.413,39€

SÉANCE DU 21 JANVIER 2025

Excusée : Nathalie SERON

Le conseil communal décide, par onze voix pour et trois abstentions (du groupe RC), d'adopter le nouveau règlement d'ordre intérieur du conseil communal.

Il fixe, à l'unanimité, les contingents annuels autorisés, pour les années 2025 à 2030 inclus, pour le remboursement des frais de déplacement engagés par les mandataires communaux.

Le conseil, décide, par onze voix pour et trois abstentions (du groupe RC), de donner délégation, à l'instar de la législature précédente, au collège communal et au directeur général en matière de marchés publics et au collège communal pour l'octroi de certaines subventions.

Il prend acte du procès-verbal de vérification de caisse de Madame LEQUET Nathalie, Receveur régional, dressé et vérifié en date du 22 octobre 2024 par Madame la Commissaire d'Arrondissement de Huy-Waremme, portant sur un total général d'avois à justifier et justifiés de 4.939.781,12€ et sur des balances des comptes généraux s'équilibrant à 104.906.066,41€, pour la période du 01/01/2024 au 30/09/2024.

Le conseil prend acte également des déclarations d'appareillement des élus communaux :

- « Parti Socialiste » (PS) : 4 membres
- « Mouvement Réformateur » (MR) : 3 membres
- « Les Engagés » : 1 membre
- « Sans appareillement ni regroupement » : 7 membres.

À l'unanimité, le conseil désigne les représentants de la commune dans les intercommunales auxquelles la commune est affiliée, les structures para-locales pluricommunales, les structures para-locales monocommunes, le comité de concertation entre la commune et le CPAS, la commission communale de l'accueil, la commission paritaire locale et le comité du budget participatif.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2025

Le conseil décide, par onze voix favorables et quatre abstentions (de l'opposition), d'adopter la Déclaration de Politique Communale pour la législature 2024-2030.

Il décide, par quatorze voix favorables et une voix contre (de M. Pol WOTQUENNE), d'élaborer un schéma de développement communal complet pour le territoire d'Anthisnes avec l'aide d'un bureau d'études et, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges du marché « Marché de services d'étude relatif à l'élaboration d'un schéma de développement communal (SDC) conformément à la législation relative à l'aménagement du territoire et pour la réalisation d'une étude de mobilité du centre du village d'Anthisnes jusqu'au village de Hody », établis par le Service Urbanisme et le Service Technique de la commune. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable. Le montant estimé s'élève à 107.438,02€ hors TVA ou 130.000,00€, 21% TVA comprise.

Le rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural pour l'année 2024 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil.

Le conseil décide, à l'unanimité, de confirmer son accord pour aliéner la parcelle cadastrée troisième division section E numéro 34/02 au prix estimé par le comité d'acquisitions des immeubles de Liège, à savoir 800,00€.

Dans le cadre du bien-être animal, le conseil approuve à l'unanimité le plan d'action annuel relatif à la population de chats errants présents sur le territoire de la commune d'Anthisnes.

Le conseil approuve à l'unanimité les termes de la Convention de partenariat entre le Plan de cohésion social du Condroz et l'asbl « Vibrer ». Ce projet s'inscrit dans l'action relative à l'organisation d'activités de rencontre pour personnes isolées via l'animation de balades nature guidées (1x par mois, rotation sur les 5 communes) et d'ateliers intergénérationnels dans le cadre des « mercredis du partage » (4-5 mercredis après-midis par an, au local communal de Clavier).

Le conseil prend acte du rapport d'activités du PCS du Condroz pour l'année 2024 ■



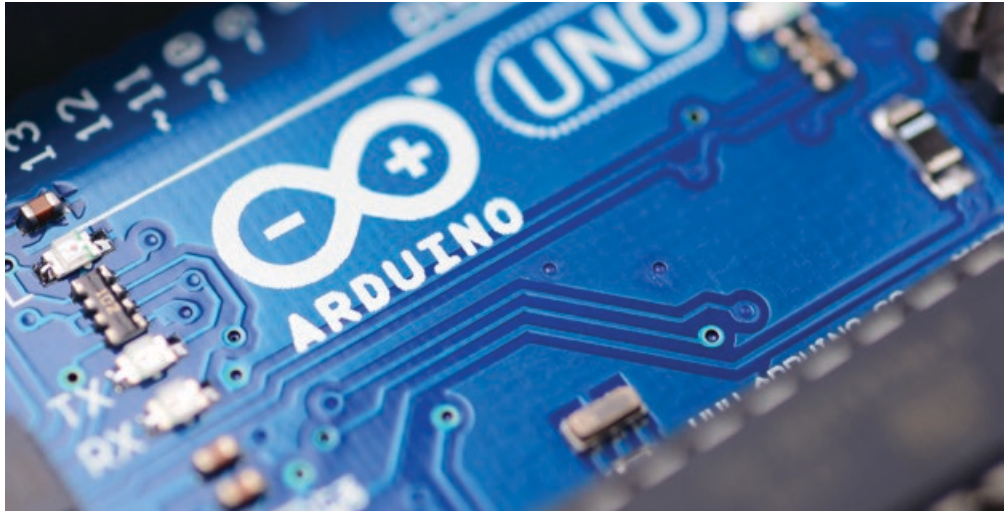
Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages ?

Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos.

Pour une publication dans le prochain bulletin Été 2025, votre courrier est à nous faire parvenir **au plus tard le 9 juin 2025**

PAR ALAIN DAVID

ARDUINO



Avez-vous déjà vu ou entendu ce mot quelque part ? Moi non, avant de chercher une solution à mon problème.

Comme beaucoup de gens, j'aime réparer mes machines et outils (voitures, chaudière, petit électroménager, etc) mais quand je tombe sur de l'électronique, je deviens fou. Après des bouquins, des tutos, je ne comprenais toujours rien. Mais Arduino, apprendre par le jeu, par la pratique m'est proposé sur le net, ça m'intéresse et je creuse.

Qu'est-ce ?

Arduino est une carte électronique équipée d'un micro-contrôleur. Mais encore ?

Comparons avec notre comportement : Des capteurs, nos sens, détectent des événements et traitent ceux-ci par notre cerveau, qui, lui, commande des actionneurs, nos nerfs, reliés enfin à nos muscles.

Les événements et les actions, je vous laisse les imaginer, mais ce qu'il faut un peu détailler, c'est le cerveau. Dans notre cas, c'est l'équivalent de la carte utilisable grâce au langage de programmation Arduino, open source (gratuit), disponible pour tous, développé dans un but éducatif et pédagogique pour une appropriation simplifiée de l'électronique et de la robotique.

Ce langage est proche du langage de programmation c++.

Ex : Voleur, oreille, cerveau, cris.
Voleur, cellule, Arduino, alarme.

Qu'en faire ?

Soit chercher des applications existantes - et il en existe beaucoup - et les utiliser, soit vous faites preuve de créativité et là, il n'y a quasi pas de limite.

De plus, connaître la programmation c++, la plus utilisée dans le monde, peut utilement garnir un cv lors de la recherche d'emploi.

Je vous propose donc de réaliser à Anthisnes des ateliers en groupe où experts et novices pourront travailler ensemble.

Si cela vous intéresse, quel que soit votre niveau en informatique, c'est l'occasion de vous y mettre quel que soit votre âge.

Je tiens à remercier Toni Pelosato pour avoir pris en considération ma demande, s'être renseigné sur le sujet, et avoir proposé un local pour la réalisation de ce projet.

À bientôt j'espère.



Inscrivez-vous en me contactant au **0473 714 623** pour une séance d'information ■



PAR EZIO GANDIN



LE SITE ACTERRE VOUS ATTEND

L'asbl **Ubuntu Ardent**, principalement active sur les communes de Liège, Chaudfontaine et Esneux, étend ses activités à Anthisnes en reprenant la gestion de la zone de maraîchage biologique ACTERRE située au 8, Route dèl Baraque Boulet. Ce superbe site contient des grandes serres, des zones de plantation à l'extérieur, des jeunes arbres fruitiers et plus de 500 m de haies en plein développement.

C'est Laurent, maraîcher bio, qui sera le pilote de ce projet avec le soutien de contributeurs mais aussi de l'asbl « Vent de Terre » bien connue dans la région avec 2 sites de maraîchage biologique à Tilff et à Embourg. Il pourra aussi compter sur les conseils de François qui a créé et aménagé ce site en 2023.

Le travail a déjà commencé sur le site. Après 2 journées de travail en collectif cet hiver, des milliers de jeunes plants ont été plantés dans les serres et quelques-uns à l'extérieur.

Venez découvrir le site ACTERRE, le samedi 26 avril entre 10h et 12h et entre 14h et 17h, et rencontrer des membres d'Ubuntu Ardent.

Et si vous souhaitez vous impliquer dans le projet, c'est aussi possible soit en rejoignant le groupe de personnes qui pratiquent l'autocueillette sur le site soit comme contributeur ; tout sera aussi présenté lors d'une réunion, probablement en mai, à destination des habitants de la commune.

 Si vous voulez avoir des informations sur ce projet, contacter directement Laurent via son courriel : **laurent.hardy@ubuntuardent.org** ou via son téléphone **0497 65 93 23**, de préférence pendant les heures de travail ■

PAR BÉA & CO

LA FRITE MAISON EST DEVENUE « LA FRITE MAISON PAR BÉA & CO »



Ensemble depuis 25 ans, nous sommes Raph et Béa, nous habitons Poulseur.

Nous avons toujours travaillé dans le commerce. Raph a commencé sa carrière dans l'Horeca, moi c'est nouveau et j'adore ça. Le contact que nous avons avec la clientèle est très enrichissant et convivial et nous recherchions cela ; c'est essentiel pour nous.

Reprendre la friterie emblématique d'Anthisnes a été pour nous une évidence, passer après André et Gina, et Laurie et Coralie est une opportunité que l'on ne pouvait pas laisser passer. Nous espérons vous satisfaire comme nos prédécesseurs l'ont fait. Au plaisir de vous rencontrer à la friterie.»



PAR LES OUSTITIS DU CONDROZ

LES OUSTITIS DU CONDROZ : DU MOUVEMENT POUR TOUS... ET UNE NOUVELLE AVENTURE POUR LES ADOS !

Depuis sa création, l'ASBL Les Ouistitis du Condroz accompagne petits et grands à travers des activités sportives et ludiques adaptées à tous. Nous proposons des séances de psychomotricité parent-enfant, idéales pour renforcer la motricité des plus jeunes tout en partageant un moment complice. Pour les enfants plus âgés, nos cours de psychomotricité et de sport leur permettent de se dépenser, de gagner en coordination et de s'épanouir dans un cadre bienveillant.

Les adultes ne sont pas en reste, avec des séances de renforcement musculaire, parfaites pour se tonifier et bouger dans une ambiance conviviale. Et parce que les vacances sont le moment idéal pour explorer de nouvelles activités, nous organisons des stages durant chaque période de congé scolaire.

Au programme: psychomotricité, activités sportives et créatives, jeux en extérieur et moments de partage entre enfants de tous âges. Mais cette année, nous allons encore plus loin avec une nouveauté pour les aventuriers de 10 à 15 ans : un stage trekking & bivouac ! Un stage nature et aventure pour les 10-15 ans du 15 au 17 août, nous partons pour trois jours d'expédition en pleine nature ! Chaque jour, les jeunes parcourront de nouveaux sentiers, apprendront à monter leur bivouac et partageront des moments uniques autour du feu de camp. Un programme alliant randonnée, défis, autonomie et esprit d'équipe, pour une aventure inoubliable !

Au programme : randonnées et découverte des paysages, montage des tentes et gestion du campement, veillées animées et jeux collectifs, grands défis et épreuves d'aventure. Les repas sont compris dans l'inscription, et pour ceux qui n'ont pas de tente, une solution de location est possible ■



i Dates: **15 au 17 août** • Âge: **10-15 ans**
 Prix: **120€** (repas inclus) • Places limitées
 Inscriptions et renseignements:
ouistitisducondroz@gmail.com
 Angélique 0473 830 360
 Benjamin 0483 640 538

Prêts à relever le défi? Enfilez vos chaussures de rando et rejoignez-nous pour une aventure hors du commun !

25
MAI

PAR FRANCE LIXON (DIRECTRICE DES ÉCOLES COMMUNALES D'ANTHISNES)

PORTES OUVERTES DES ÉCOLES COMMUNALES D'ANTHISNES

À vos agendas !

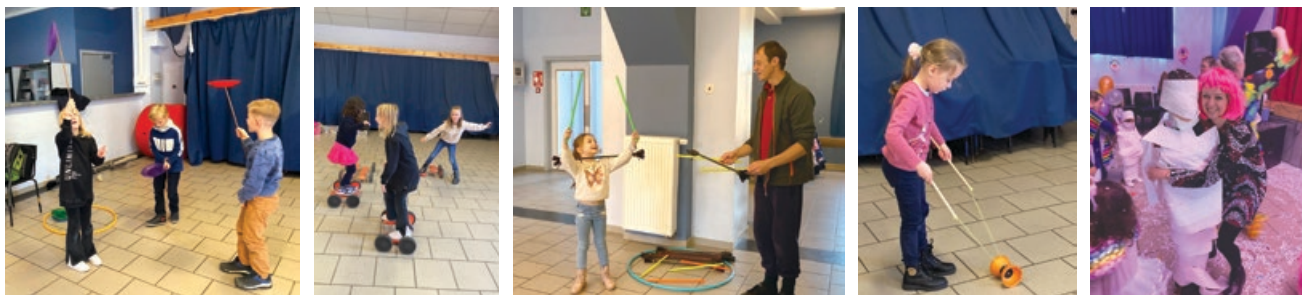
Nos écoles communales vous ouvriront leurs portes le dimanche **25 mai 2025 de 14h à 17h**. Cette journée est l'occasion de rencontrer les équipes éducatives, de discuter des projets pédagogiques et de visiter nos locaux. Chaque école y organisera diverses activités et vous pourrez vous désaltérer au bar prévu à cet effet. Un moment agréable à passer en famille en découvrant ou redécouvrant l'école, ou la future école, de vos enfants ou petits-enfants ■

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISES

LE PROJET CIRQUE DE L'ÉCOLE : DES MOMENTS DE MAGIE ET DE CRÉATION



Cette année, l'école a décidé d'embarquer ses élèves dans un projet inédit et spectaculaire : une immersion totale dans l'univers du cirque. Entre animations, répétitions intensives et expérience unique au cirque Bouglione, les enfants ont eu l'opportunité de découvrir les arts du cirque sous toutes ses formes. Retour sur cette belle aventure qui a permis aux élèves de vivre des moments inoubliables, pour un final époustouflant devant leurs parents.



UN LANCEMENT PLEIN D'ÉNERGIE AVEC DES ANIMATIONS THÉMATIQUES

Le projet a débuté en fanfare avec des animations autour du cirque. Des ateliers menés par l'École de cirque Polichinelle ont permis aux enfants de tester diverses disciplines comme le jonglage, l'équilibre, les assiettes chinoises, le diabolo, le monocycle. Les rires et les encouragements se sont vite fait entendre, chaque enfant se défilant à réaliser des prouesses de plus en plus spectaculaires.

UNE IMMERSION AU CIRQUE BOUGLIONE

Le vendredi avant le congé de détente, les élèves ont eu l'opportunité d'assister à une séance de cirque. Le cirque Bouglione, installé à Rocourt, a accueilli tous les enfants de l'école dans ce lieu mythique. L'expérience a été particulièrement marquante. Les élèves ont pu observer les professionnels en action. C'était l'occasion de nourrir leur imagination et de nourrir le projet avec des idées nouvelles, renforçant l'envie de faire briller leurs propres talents.

LE BAL DE CARNAVAL: UNE PARENTHÈSE FESTIVE

Fin février, un bal de carnaval a été organisé pour tous les enfants de la commune et des environs. Ce fut l'occasion de revêtir son plus beau costume de clown, d'acrobate ou d'animal de cirque. Les enfants ont dansé et joué sur des airs de musique festive. Ce fut un moment de pure joie et un moyen de renforcer l'esprit d'équipe avant la grande performance.

UNE SEMAINE DE RÉPÉTITIONS INTENSES: LA CRÉATION DU SPECTACLE FINAL

Les répétitions seront au cœur de notre projet la semaine du 14 au 18 avril. Chaque groupe d'élèves travaillera d'arrache-pied sur sa discipline, guidé par des professionnels du cirque et des animateurs passionnés. Du jonglage à l'acrobatie, en passant par le clowning et les numéros d'équilibre, les enfants apprendront à se coordonner, à gérer leur stress et à soutenir leurs camarades.

LE GRAND SPECTACLE FINAL: UN SHOW ÉBLOUISSANT

Après une semaine de travail acharné, le moment tant attendu est proche. Le spectacle final aura lieu sous le chapiteau installé sur la place communale le vendredi 18 avril, dans une ambiance chaleureuse et festive. Les élèves présenteront leurs numéros avec implication, dévoilant des performances de jonglage impressionnantes, des acrobaties époustouflantes et des numéros de clown qui, espérons-le, feront rire toute l'assistance. Chaque numéro sera un réel moment de magie, un témoignage du travail collectif et de l'investissement de tous les participants.



UN PROJET RÉUSSI: L'ESPRIT DE COMMUNAUTÉ ET DE CRÉATION

Ce projet cirque aura permis aux élèves de développer des compétences artistiques, physiques et sociales, tout en tissant des liens forts entre eux et avec leurs enseignants. Il aura aussi renforcé l'importance du travail d'équipe et de la persévérance. Grâce à cette aventure, l'école a offert à ses élèves une chance unique de vivre le cirque de l'intérieur et de montrer tout ce qu'ils sont capables de réaliser ensemble.

Une chose est sûre : le projet cirque de cette année restera gravé dans les mémoires comme un moment magique et créatif ■

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

NOTRE ÉCOLE CONTINUE D'INNOVER ET DE PROPOSER DES ACTIVITÉS ENRICHISSANTES



VOICI UN APERÇU DE NOS EXPÉRIENCES PÉDAGOGIQUES ET FESTIVES QUI RYTHMENT NOTRE QUOTIDIEN

LES MATHS EN DOUCEURS EN 5-6

À chaque fois qu'ils réalisent une activité culinaire, les grands doivent déchiffrer les ingrédients de la recette en résolvant plusieurs défis mathématiques. Une manière ludique d'aborder les grandeurs tout en mettant la main à la pâte. En ce début d'année, la galette des rois (réalisée en ateliers verticaux avec toutes les classes primaires) et les crêpes de la Chandeleur ont été confectionnées avec enthousiasme !

UNE JOURNÉE MUSICALE ET PSYCHOMOTRICE CHEZ BABYSTEP À ROCOURT

Les élèves des classes maternelles ont eu la chance de vivre une journée ponctuée par des activités musicales et psychomotrices. Une expérience sensorielle et immersive qui a enchanté les plus petits !

LES JEUNESSES MUSICALES EN ACCUEIL-M1 ET P5-P6

Les classes d'accueil et de M1 ont exploré la musique sous toutes ses formes, en réalisant des chansons et en écoutant des histoires chantées. De leur côté, les grands de 5-6 ont eu l'opportunité d'enregistrer deux chansons de manière professionnelle : « Comme un brasero » de Pierre Rapsat et « Ceux qu'on était » de Pierre Garnier. Deux « Pierre », deux périodes et deux univers musicaux différents. C'est une élève qui a proposé le tube de Pierre Rapsat, validé ensuite par le groupe ; un clin d'œil à leur visite de l'expo Rapsat à Malmedy l'an dernier qui a fait grandement plaisir à Madame Mathy.

**« Ici, on aime partager
ces moments de complicité
qui font grandir petits
et grands ! »**

LE BAL DE CARNAVAL

Comme chaque année, le carnaval a une fois de plus illuminé notre école avec une belle après-midi de fête à la salle du Val Pierrys à Vien ! Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance joyeuse et colorée grâce à l'animation dynamique de Carnaval Grenadine. Tout au long de l'après-midi, l'animateur a entraîné les participants dans un voyage ludique à travers des jeux populaires d'antan rappelant les kermesses et fêtes d'autrefois. Rires et convivialité étaient au rendez-vous avant de laisser place à un véritable bal de carnaval. Costumes, musiques entraînantes et danses collectives ont fait revivre la magie des festivités de notre propre enfance.

NOTRE PROJET TINTIN

Celui-ci se poursuit avec entrain dans chaque classe. Les grands ont débuté leurs recherches pour construire une ligne du temps autour de la biographie d'Hergé ainsi qu'un quiz-tombola pour les adultes sur les albums de Tintin. Les idées fusent déjà dans tous les sens pour l'organisation de notre exposition à la hauteur de cet illustre auteur. De plus, avec le retour des beaux jours, une activité street art est organisée en partenariat avec le PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique) afin de customiser notre école à l'effigie des célèbres aventures de ce personnage à houpette.

LA NUIT À L'ÉCOLE : UN MOMENT INOUBLIABLE

Chaque année, la nuit à l'école est un moment attendu avec impatience par les enfants... et les adultes ! Ce sont les parents qui, avec enthousiasme, installent les campements dans les classes, transformant l'école en un véritable cocon pour la nuit. Cette année, cet événement phare marquera la fin de l'hiver et l'accueil du printemps. Entre rires, histoires du soir et ambiance conviviale, cette soirée reste un beau souvenir pour tous. Ici, on aime partager ces moments de complicité qui font grandir petits et grands !



LES CLASSES DE DÉPAYSEMENT À PAIRI DAIZA

Nos classes de dépaysement se dérouleront à Pairi Daiza où une surprise attend les élèves : des dinosaures semblent s'être invités au voyage ! Chaque année, nous avons la joie de partir avec nos élèves de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire : un souhait de notre établissement afin de tisser des liens solides entre les enfants, les classes et toute l'équipe éducative. Quel bonheur de pouvoir voyager et vivre ces aventures tous ensemble !

LA FÊTE DES GENS QU'ON AIME

Enfin, nos élèves célébreront « La fête des gens qu'on aime » en confectionnant collectivement des cadeaux pour offrir à ceux qui leur sont chers. Lors de cet événement, les familles auront l'opportunité de venir chercher une lunchbox et de réaliser une marche balisée par nos soins avec leurs enfants. Non seulement les parents, mais aussi les grands-parents et toutes les personnes chères à l'enfant seront les bienvenus. Chaque famille repartira avec le petit cadeau réalisé par les enfants : un souvenir touchant de cette belle journée de fête et de partage. Bref, à travers cette multitude de projets qui enrichissent le parcours de nos élèves, notre école va encore écrire de belles aventures dans son grand livre. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi ■



Plus de photos, plus d'infos ?



École de Limont



www.ecoledelimont.be

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE LIBRE SAINT-MAXIMIN

UN TRIMESTRE SOUS LE SIGNE DE LA DÉCOUVERTE : SCIENCES, LANGUES ET 100 JOURS D'ÉCOLE



Chaque matin depuis le début de l'année scolaire, les élèves du cycle 2 comptent les jours d'école.

Cela leur permet d'apprendre comment les nombres se construisent. Le 17 février dernier, c'était pour eux le 100^{ème} jour ! À cette occasion, madame Natacha leur avait prévu un programme spécial : découverte des œuvres réalisées par les 2^{ème} et défis autour du nombre 100. Dans le cadre du cours d'éveil aux langues, les élèves du cycle 5/8 ont entrepris un voyage linguistique et culturel à travers notre pays multilingue. Commenant par le néerlandais, ils ont exploré la culture des Pays-Bas en réalisant diverses activités. Poursuivant leur aventure, ils découvrent à présent l'allemand, reflétant ainsi la diversité linguistique de notre pays. Enfin, les élèves de 3^{ème} à la 6^{ème} primaire ont découvert l'univers des sciences lors d'une visite au musée Technopolis. L'objectif était de sensibiliser les enfants aux sciences et aux technologies à travers des expériences ludiques et éducatives ■

PAR WEP WINDROSE

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

WEP Windrose Belgique propose à des lycéens étrangers de 14 à 18 ans de vivre au sein d'une famille d'accueil bénévole pendant 3 mois à 1 an.

Chaque élève, sélectionné dans son pays et ayant déjà étudié le français 1 an, sera scolarisé dans une école secondaire belge.

Cette superbe aventure humaine est avant tout un échange culturel basé sur le partage des coutumes et l'ouverture sur le monde.

Êtes-vous intrigué par la culture japonaise ou asiatique en général ? Intéressé par l'Espagne ou le Mexique ? Offrez à votre famille et à ce jeune une opportunité qui vous ouvrira l'esprit et vous laissera des souvenirs inoubliables à tous, et créera des liens à vie.

Découvrez de belles histoires vécues sur le lien ci-dessous. Si vous avez une chambre inoccupée et que vous êtes tentés d'offrir le gîte et le couvert (le reste est à ses frais) pour quelques mois, ou si vous avez des doutes ou des questions, je me ferai un plaisir de vous en dire plus ■



i Marie De Wulf
Coordinatrice WEP Liège/Condroz
mariedewulf@wep.org

f Devenir famille d'accueil :
Témoignage de Barbara (WEP Windrose)
Témoignage de Valérie & Lucia (WEP Windrose)



PAR Amélie NOIRFALISE

LA CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES



Soyez vigilant à Liège et évitez les PV

Lors de vos déplacements sur le territoire de la Ville de Liège, pour bénéficier de la gratuité sur les emplacements horodateurs car vous disposez d'une carte de stationnement pour personne handicapées, vous devez réaliser des démarches auprès de l'administration communale liégeoise afin d'être inscrit dans une liste.

Cette inscription vous évite un procès et vous permet de bénéficier de la gratuité.

i Pour tous renseignements complémentaires et accompagnement dans ces démarches, vous pouvez prendre contact avec **Amélie NOIRFALISE** au **04 383 61 92** ou **0486 29 90 54** ■

PAR LE PCS CONDROZ

LES NOUVELLES DU PCS CONDROZ

- **Reprise du café papote de la salle La Grange :**
Sortie Bowling en février.
Ce fut une chouette expérience !
Nous avons tous passé un agréable moment.

L'atelier a lieu une fois par mois, le lundi de 14h à 17h pour les seniors d'Anthisnes.

- Atelier créatif à l'espace du Vieux Château :
une fois par mois le mardi de 13h30 à 16h
Pas de prérequis (2€ de participation)





PAR RAFFAELE DE PAUW

UN PROJET PARTICIPATIF POUR LA SAUVEGARDE DES CHATS ERRANTS



C'est grâce à l'octroi du budget participatif de la commune, que le projet de sauvegarde des chats errants a pu voir le jour. Cette initiative vise à lutter contre la prolifération des chats sauvages tout en améliorant leur qualité de vie par un programme de stérilisation.

Le projet fonctionne grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles, au partenariat de la commune avec les vétérinaires Cavadino, Limbourg et Léonard, ainsi qu'au soutien de l'association Poils et Moustaches.

Le processus débute par un signalement effectué via la page Facebook «Les Moustaches Anthisnoises», par e-mail (lesmoustachesanthisnoises@gmail.com) ou par l'intermédiaire de la commune (04 383 60 75).

Après réception du signalement, les bénévoles se rendent sur place pour une première évaluation avant d'installer des cages de trappage.

Une fois capturés, les chats sont pris en charge par l'un des vétérinaires partenaires qui procèdent à leur stérilisation et à la pose d'une puce d'identification. Après l'opération, ils sont gardés entre 24 et 48 heures, selon leur état, par l'association Poils et Moustaches ou des bénévoles avant d'être relâchés dans leur environnement d'origine.

Ce projet, porté par la solidarité locale, contribue activement au bien-être animal tout en limitant la surpopulation féline. Un bel exemple d'engagement citoyen pour une cohabitation harmonieuse avec nos compagnons félins ■


 PAR YOLANDE PARÉE

ESPACE MANGAS ET ATELIER « SENBAZURU » À LA BIBLIOTHÈQUE : UN MESSAGE DE PAIX POUR HIROSHIMA



Une trentaine de personnes de tous âges se sont réunies lors d'ateliers à la bibliothèque pour plier des grues en origami, symbole de paix et de résilience, dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire de la bombe atomique d'Hiroshima.

Ce projet « Senbazuru » a été mis en place par Michaël David, origamiste professionnel de Belgique, et fondateur du « Lotus Rouge Atelier d'Art ». L'objectif ambitieux de ce projet est d'envoyer des milliers de grues de papier au Mémorial de la Paix d'Hiroshima au mois de juillet prochain. Grâce à la mobilisation des participants, et aux contributions extérieures de particuliers qui plient depuis chez eux, plus de 500 grues ont déjà été réalisées à Anthisnes.

Ce geste s'inscrit dans la tradition japonaise du « Senbazuru », qui consiste à plier mille grues pour formuler un vœu. Cette initiative, en plus de commémorer un événement tragique de l'histoire, porte un message universel de paix et d'espoir.

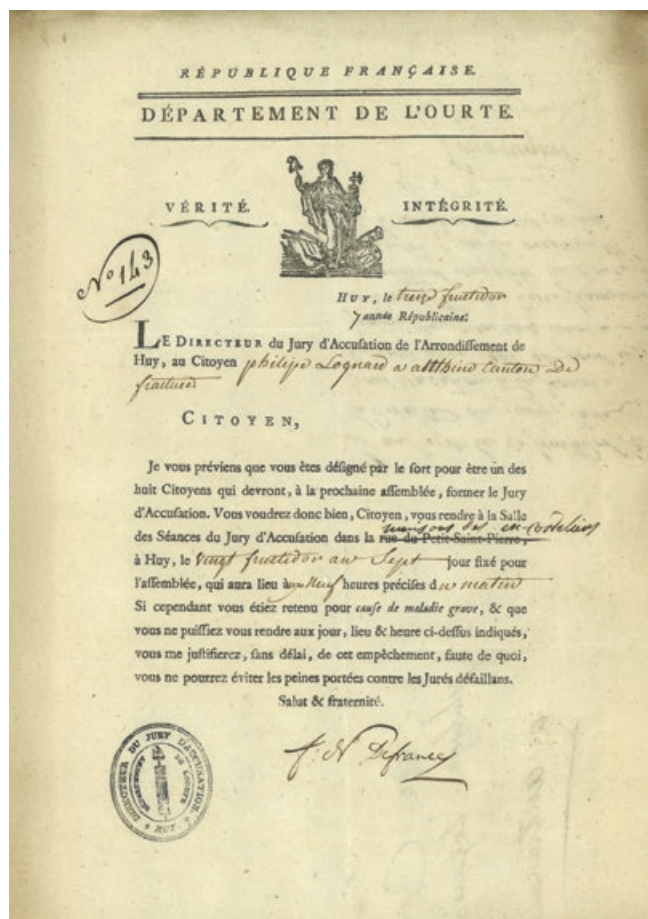
La bibliothèque remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont pris part à cet atelier et invite les personnes qui le souhaitent à poursuivre cette belle initiative en continuant à plier des grues. Un dernier atelier sera organisé durant les congés de printemps ; ne manquez pas cette occasion unique de prendre part à ce beau projet !

Et le 15 mars dernier, c'est l'Espace MANGAS qui a été inauguré au 2^e étage de notre Bibliothèque. Merci aux ouvriers communaux et à tous les bénévoles qui nous ont accompagnés dans ce beau projet ! ■



PAR MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS, UN PEU D'HISTOIRE



Il s'agit ici d'un document officiel émanant des autorités de la République Française Département de l'Ourte. Et c'est bien de notre région qu'il est question car à la Révolution française (1789) la principauté de Liège, la principauté de Stavelot-Malmedy (dont Anthisnes faisait partie depuis 1768) et certaines régions des Pays-Bas autrichiens ont été rattachées à la France devenant en 1795 le département de l'Ourthe (jusqu'en 1814 chute de Napoléon 1^{er}).

Cela a marqué un tournant dans l'histoire politique et administrative. On en veut pour preuve la convocation qui nous occupe. Elle est adressée au Citoyen Philippe Lognare à Anththine (comme pour le département de l'Ourte, l'orthographe n'est pas encore fixée). Le terme citoyen apparaît dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Le document est daté du 13 fructidor 7^{ème} année Républicaine qui correspond au 30 août 1799 de notre calendrier grégorien.

Cette convocation émane du Directeur du Jury d'Accusation de l'Arrondissement de Huy.

Le jury d'accusation était une institution adoptée par l'Assemblée constituante le 29 décembre 1790 (entrée en fonction le 1^{er} janvier 1792). Il s'agissait d'un groupe constitué de huit citoyens tirés au sort dont la fonction était de déterminer s'il y avait des preuves « suffisantes à l'appui de l'accusation » pour qu'un prévenu de crimes soit renvoyé devant la Cour criminelle et son jury de jugement. (Institution à l'origine de la cour d'assises contemporaine).

Les consignes sont claires : l'heure, la date et le lieu sont stipulés : à 9h, le 20 fructidor an 7 (06 septembre 1799) à Huy. Le citoyen Lognare n'a pas intérêt à déroger à ses obligations sous peine de sanctions (seule une maladie grave signalée à temps peut l'empêcher de participer à ce jury). En échange de sa participation, il recevra une indemnité de 10 francs 50 centimes payable par le receveur de l'enregistrement de Huy.

Le courrier se termine par une formule de politesse sèche et rigide « Salut et fraternité » bien dans l'esprit de l'époque suivie de la signature du Directeur du jury d'Accusation.

On ne badine pas avec l'administration ! ■



PAR MICHEL EVANS

BUDGET COMMUNAL 2025



Réuni exceptionnellement un samedi, le budget communal a été adopté le 28 décembre dernier. Seule la taxe déchets a été modifiée à la hausse, de dix euros, pour l'adapter à l'augmentation des coûts du marché des collectes et ainsi répondre à l'exigence régionale de couverture du coût dudit service.

Le budget ordinaire présente un boni d'exercice de 153.322,24€, pour 6.770.123,68€ de recettes et 6.616.801,44€ de dépenses. Le boni global affiche un montant de 995.736,76€.

Un montant de 610.000,00€ sera prélevé du budget ordinaire, celui des recettes et dépenses courantes, en vue d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire. Différents investissements seront financés via ce fonds constitué. C'est un montant de 29.000€ qui est prévu pour financer l'information communale, à travers les différents toutes-boîtes et les quatre parutions du bulletin communal. 10.000€ sont prévus pour le budget participatif qui vous sera proposé.

En matière de transferts, 173.979,54€ alimenteront la dotation communale à la Zone de secours Hemeco, 350.345,80€ financeront la zone de police du Condroz.

Le traitement du personnel statutaire du service des travaux est prévu à hauteur de 283.94,67€, et 453.429,40€ pour ceux qui ne sont pas nommés. Les pécules de vacances, les cotisations patronales et les cotisations au second pilier des pensions complètent la fonction 499.

30.000,00€ serviront pour rémunérer les entreprises qui procéderont aux plantations dans nos bois, sachant que les essences sont diversifiées en vue d'accroître la résistance aux maladies et en vue d'étager mieux que par le passé. La biodiversité ne pourra qu'être ainsi renforcée !

Au niveau de l'enseignement, les différents traitements, pécules et cotisations sont prévus. 24.552,17€ sont prévus en charge purement communale, sans aide donc de la fédération Wallonie-Bruxelles !

Le budget extraordinaire affiche un montant de dépenses de l'ordre de 1.739.683,48€.

L'ex-buvette du foot à Villers-aux-Tours sera rénovée. Le toit sera isolé, le chauffage sera remplacé et des douches neuves seront installées. Le Patro pourra ainsi mieux accueillir des camps dans son beau local Flambant neuf et des activités sportives seront aussi rendues possibles.

100.000,00€ sont prévus afin de faire réaliser, en concertation avec vous, un plan d'aménagement urbanistique propre à notre entité. Il permettra de donner une vision d'avenir claire à notre territoire, sans que les élucubrations régionales réduisent notre territoire à une zone d'accueil de 75% de nouvelles constructions sur Anthisnes-centre, pour seulement 25 % en dehors de ce périmètre.

415.000,00€ permettront au service des travaux de remplacer et moderniser son équipement.

Le financement global est prévu à hauteur de 1.155.074,90€ par le fond de réserve constitué, 415.000,00€ par emprunts et 169.408,58€ proviennent de subsides divers ■

PAR CHRISTINE SWENNEN, MARC TARABELLA ET TONI PELOSATO

JOBS ÉTUDIANT À LA COMMUNE D'ANTHISNES CET ÉTÉ

SERVICE DES TRAVAUX

Comme les années précédentes, la commune engagera des étudiants domiciliés sur l'entité pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Quatre étudiants, durant un mois maximum chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé.

Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations. L'horaire sera fixe de 7h30 à 16h.

SERVICES ADMINISTRATIFS

La commune engagera deux étudiants pour travailler avec les agents des services administratifs et au profit de la population.

Voici une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Deux étudiants, durant un mois maximum chacun, pallieront partiellement la surcharge de travail des services administratifs communaux, notamment en réalisant de l'encodage de dossiers dans un logiciel informatique. L'horaire sera variable et couvrira un temps plein de 36 heures par semaine.



Si pareilles expériences t'intéressent, adresse ta candidature au Collège communal **pour le 16 mai prochain au plus tard**, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site « Student@work ». Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le « travail des étudiants » est disponible à l'asbl « Infor-Jeunes » à Huy (085 25 57 86).



À renvoyer pour le 16 mai 2025 au plus tard à :
Administration communale · Cour d'Omalus 1 · 4160 Anthisnes

Je soussigné(e)

souhaite travailler (**date** et **service** au choix à spécifier)

AU SERVICE DES TRAVAUX

AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Soit du 7 juillet au 1^{er} août 2025

Soit du 7 juillet au 1^{er} août 2025

Soit du 28 juillet au 21 août 2025

Soit du 28 juillet au 21 août 2025

né(e) à le / /20 **(réservé aux étudiant(e)s ayant 18 ans accomplis au 1^{er} juillet 2025)**

domicilié(e) à 416 . . Anthisnes, Rue

n°

GSM

courriel

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation « Student@work ».

Signature :

Secrétariat communal : Christine SWENNEN · 04 383 99 93

Bourgmestre : Marc TARABELLA · 0477 77 01 66 • Échevin : Toni PELOSATO · 0475 64 01 56



PAR BERNARD SPINEUX

FRELON ASIATIQUE, LA LUTTE S'ORGANISE

Quatre apiculteurs d'Anthisnes et bientôt un cinquième ont suivi la formation de neutralisateur du frelon asiatique (FA) organisée par le CRAW (centre agronomique de recherche wallon).

Avec le retour du printemps et la hausse des températures, les fondatrices de nids de FA sortent de leur repos hivernal et cherchent un endroit pour créer un premier nid. Chaque nid non neutralisé en automne peut donner naissance à plus de 200 nouvelles fondatrices ! Dans l'entité, deux nids ont été découverts avec la chute des feuilles ; les nouvelles fondatrices avaient déjà pris leur envol ! Faites le compte, cela fait 400 nids potentiels pour la saison à venir.

Le frelon asiatique n'est pas un problème uniquement pour les abeilles ; il se nourrit de tous les insectes qu'il croise sur son chemin, de fruits et de nectar à partir du mois d'août.

Les apiculteurs anthisnois se mobilisent pour piéger les fondatrices mais ne sont pas assez nombreux pour effectuer cette tâche efficacement. Nous invitons donc tous les citoyens à nous rejoindre dans cette lutte. Une petite balade par semaine de 2 ou 3 kms pour relever les pièges ! ■

FÛT À COMPOSTER



Un bon moyen de réduire le poids de vos conteneurs. Composter est facile et vous aidera à réduire le poids de vos déchets.

Pour acquérir un fût composteur de 290 litres, avec tige mélangeuse, il vous suffit de verser la somme de 88,33€ sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la communication « 876/161/48 » et un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de besoin.

Le service travaux en assurera la livraison dans les quinze jours suivant la réception du paiement.

Pour tout renseignement sur les stocks disponibles, vous pouvez contacter le service environnement de votre commune au 04 383 99 91

PAR SYLVIE HOUBION

Ces chiens de protection gardent le troupeau

Ces chiens vivent avec le troupeau pour le protéger des prédateurs ou d'autres intrusions. Ils aboient pour alerter et dissuader. Marchez calmement et continuez votre chemin pour la tranquillité des animaux.







NE PAS NOURRIR OU CARESSER		
MARCHER/ NE PAS COURIR		
GARDER VOS DISTANCES/ NE PAS FRANCHIR LA CLÔTURE		
TENIR LE CHIEN EN LASSE		
DESCENDRE DU VÉLO		
DESCENDRE DU CHEVAL		
reseauoulp.be natagriwal.be		

CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAU SUR ANTHISNES

Promeneurs de l'entité, beaucoup ont déjà constaté l'arrivée de nos 2 Chiens de Protection de Troupeau (CPT dans la suite du texte) à Tavier, chez Ex-Tensio ASBL.

L'été dernier, nous avons subi 3 intrusions sur les prairies. Une prédation mortelle sur mouton et 2 ouvertures de clôtures avec intrusion d'un véhicule. Effrayés, les chevaux ont fugué. Une pouliche, née 24h plus tôt, en est décédée.

Parallèlement, via Natagriwal et le réseau d'éleveurs, nous avons eu confirmation que d'autres éleveurs d'Anthisnes ont déjà perdu des moutons. L'analyse ADN effectuée par le DNF attestant la prédation du loup. Ces loups dits « dispersants » sont à la recherche d'une nouvelle zone pour s'installer et sont encore malhabiles à la chasse. Pour un mouton en partie mangé, une dizaine peut être tuée : blessure mortelle, infarctus, stress, avortement, etc.

Natagriwal invite les éleveurs à protéger leurs troupeaux. L'expérience des éleveurs européens où la pression du loup est grande sert actuellement à la Belgique de base pour anticiper les soucis. Dans ce contexte, la mesure la plus dissuasive et efficace est la présence de CPT.

UN CPT, QU'EST-CE C'EST ?

C'est un chien de travail, de grande taille, intelligent et capable d'une grande autonomie au travail. Son éthogramme (la programmation génétique comportementale) le rend facilement attachable à un troupeau (de moutons, de chevaux, de vaches). Il vit H24 avec lui et le protège en cas de danger.

POURQUOI UN DUO DE CHIENS ?

Les expériences des éleveurs montrent à souhait que c'est le nombre minimum pour l'organisation des chiens entre eux. En cas de danger, un chien reste avec le troupeau tandis que l'autre va vérifier de quoi il retourne.

ET EN PRATIQUE ?

Pour toute personne devant longer les prairies, les panneaux didactiques de Natagriwal vous expliquent le comportement à adopter face aux CPT. Lorsque vous arrivez, les chiens signalent leur présence. Dès qu'il est clair pour eux que vous n'allez pas vers le troupeau, ils s'éloignent de vous tranquillement ■

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

03.12.2024 ONGARO Timothé · Tavier
12.12.2024 DESSY Lucie · Anthisnes

MARIAGES

10.02.2025 Monsieur DENEUMOSTIER Jérémie et Madame FOX Nadège · Anthisnes
08.03.2025 Monsieur CORNET-DELMELLE Maxime et Madame MORMONT Alix · Anthisnes

DÉCÈS

22.12.2024 BARTHELEMY Denise veuve LAMY Raymond · Villers-aux-Tours
22.12.2024 COLLETTE Georgette veuve SIMON Fernand · Hody
30.12.2024 DELMELLE Paul époux de DALEM Nelly · Anthisnes
05.01.2025 CRITS Anne · Vien
07.01.2025 DEMOULIN Yvette épouse de DEMARCHE Guy · Villers-aux-Tours
21.01.2025 LEDENT Ginette · Vien
21.01.2025 PIROTTON Jean-Marie époux de ETHEVE Marie · Anthisnes
24.01.2025 HALLEUX Hugo · Tavier
12.02.2025 THIOUX Roger époux de DIERICX Angèle · Anthisnes
12.02.2025 RODRIGUES MEIRA Amélia veuve VIEIRA José · Anthisnes
18.02.2025 DUC Raymond époux FENDER Jeannine · Anthisnes
24.02.2025 da COSTA FERREIRA Gaspar époux de FARIA FERNANDES Joaquina · Vien




Boostez votre activité !
Cycle de formations numériques pour tous les acteurs économiques de la région Ourthe-Vesdre-Ambève
En présentiel - Durée: 4h - Aucun prérequis
Inscriptions obligatoires
Ghislaine DELVENNE - +32 (0) 4/384.67.88
greova@greova.be - www.greova.be

FORMATIONS NUMÉRIQUES GRATUITES POUR LES INDÉPENDANTS ET ENTREPRENEURS EN 2025

Le GREOVA relance en 2025 un nouveau cycle de formations numériques gratuites, destiné aux indépendants, commerçants, artisans et entrepreneurs de la région Ourthe-Vesdre-Ambève.

Ces formations aborderont différents aspects du numérique afin d'aider les professionnels à développer leur visibilité en ligne et à mieux utiliser les outils digitaux pour dynamiser leur activité.

Le programme détaillé et le calendrier seront bientôt dévoilés !

Pour rester informé, suivez GREOVA Ourthe-Vesdre-Ambève sur les réseaux sociaux et consultez notre site web www.greova.be

Ces formations sont organisées dans le cadre du projet « Digital Wallonia: OVA connectée 2022-2025 », soutenu par Digital Wallonia, l'Agence du Numérique et le Plan de relance wallon.



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ D'ANTHISNES FUSIONNÉE AVEC LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.1.7 à D.1.10 du Code du Développement Territorial fusionnée avec la commission locale de développement rural en vertu du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural.

IMPORTANT : LES CANDIDATURES REÇUES LORS DE L'APPEL À CANDIDATURE RÉALISÉ DU 15 JANVIER 2025 AU 28 FÉVRIER 2025 RESTENT VALABLES.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures (dont le modèle peut être obtenu auprès du service d'urbanisme de l'administration communale ou sur son site internet : www.anthisnes.be) sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 08 avril 2025 au 16 mai 2025 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention du Collège communal d'Anthisnes – Cour d'Omalius, 1 à 4160 ANTHISNES ;
- soit par courrier électronique à l'adresse urbanisme@anthisnes.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès du service d'urbanisme de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée au Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Marie LEGAST (les mercredis, jeudis et vendredis de 08h30 à 12h00 et le mardi de 15h00 à 18h00) - tél : 04/383.99.86, email : marie.legast@anthisnes.be.

La Directrice générale,


RENARD A.



Pour le Bourgmestre,
Par délégation du 18/01/2019


SERON N., Echevipe



Si vous désirez voir figurer vos activités dans l'agenda, il vous suffit d'en informer le **service communication** de la commune d'Anthignes, par mail à info@anthignes.be ou téléphone au **04 383 60 75** ou via l'équipe de la **Maison des Associations** par mail à info@avouerie.be ou téléphone au **04 383 63 90**

LES LUNDIS

Tavier · Chant choral « La Choranthines »

Cercle Sainte-Barbe
19h-20h30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude
Bernadette Cleuren · 0484 50 24 98

Anthignes · Atelier artistique

École communale • 16h30-17h30 • 6-11 ans
Découverte de différentes techniques: encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure...
Nancy Pierret · 0497 57 11 81 · nancypierret@gmail.com

Hody · Fitness

Salle Li Hody's • 18h30 Pilates • 19h30 Strong nation ados/adultes
Bulle Active · Céline Latour · 0476 75 38 40

Anthignes · Atelier coupe-couture

Espace du Vieux Château · Rue du Vieux Château 6 • 17h-22h30 Sportwear
Comité Soralia d'Anthignes · Manuela Tarabella · 0473 40 14 02

Anthignes · Réunion Vie féminine

Local de l'église • Troisième lundi du mois • 14h-16h30
Mme Piroton · 04 371 50 23 · 0478 25 31 47

Limont · Les Ouistitis du Condroz

École communale • 16h30 psychomotricité (2/3 maternelles)
17h30 sports modernes (5-12 ans)
Angélique · 0473 83 03 60 · Benjamin · 0483 64 05 38
ouistitisducondroz@gmail.com

LES MARDIS

Anthignes · Groupement d'Achats Communs (GAC)

Sur réservation une fois par mois
Jean-Pierre Renzonnet · 0479 44 81 89

Limont · Atelier artistique

École communale • 16h30-17h30 • 6-11 ans
Découverte de différentes techniques: encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure...
Nancy Pierret · 0497 57 11 81 · nancypierret@gmail.com

Tavier · Les Ouistitis du Condroz

À l'Éveil • 16h30 psychomotricité (accueils et 1^{er} maternelle)
17h30 psychomotricité (2/3 maternelles)
Angélique · 0473 83 03 60 · Benjamin · 0483 64 05 38
ouistitisducondroz@gmail.com

Anthignes · Football · Entraînement des jeunes

RSC Anthinois • 17h30
Julian Albiar Fernandez · 0478 50 54 66 · info@rscanthinois.be

Lagrange · Atelier tricot

Maison de village • 17h30-20h30
Comité Soralia d'Anthignes · Manuela Tarabella · 0473 40 14 02

Anthignes · Cours d'Anglais niveau avancé

École communale • 18h-21h
Promotion Sociale St Georges en collaboration avec la commune d'Anthignes
Secrétariat IEPSCF · 04 275 28 70 · info@promsoc-stgeorges.be
www.promsoc-stgeorges.be

Tavier · Club d'échecs

Maison de l'Enfance • 19h-22h
Eric Mathonet 0478 47 82 07 · anthignesechecs@gmail.com
<https://anthignesechecs.be>

Vien · Tennis de table

Salle du Val Pierrys • 20h • Débutants et seniors
Michaël Toledo · 0475 81 32 15

LES MERCREDIS

Anthignes · Cours d'Anglais niveau élémentaire

École communale • 18h-21h
Promotion Sociale St Georges en collaboration avec la commune d'Anthignes
Secrétariat IEPSCF · 04 275 28 70 · info@promsoc-stgeorges.be
www.promsoc-stgeorges.be

Anthignes · L'Éveil accueil les 3-12 ans

École communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody · Fitness

Li Hody's • 18h30 Pilates • 19h30 Strong nation ados/adultes
Bulle Active · Céline Latour · 0476 75 38 40

Lagrange · Atelier coupe-couture

Maison de village • 13h-16h45 Initiation stylisme • 17h-22h30 Sportwear
Comité Soralia d'Anthignes · Manuela Tarabella · 0473 40 14 02

Vien · Gymnastique

Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h • Maternelles 16h-17h
Primaires 17h15-18h15 • Adultes Step 18h30-19h15
Adultes Abdos-fessiers 19h15-20h
Camille Guilmoit · 0473 61 81 00

LES 2^e ET 4^e MERCREDIS

Anthignes · Atelier tricot solidaire

Espace du Vieux Château • 9h-12h
Josianne Nyst · 0499 42 22 81 · Carine Laune · 0498 27 70 14



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes · Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes
Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h
Amicale des 3x20 · Isabelle Sacré · 0478 72 26 26

LES JEUDIS

Hody · Permanences informatiques et Internet
Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 18h (sur rendez-vous)
Gratuit · Yolande Parée · 04 383 77 24 · bibliotheque@anthisnes.be

Limont · Danse

École communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans
Club Lin'Cé Dance · Céline Latour · 0476 75 38 40

Vien · Pétanque

Rue de la Libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s
La Boule Anthisnoise · Jean-Marie Lekime · 0478 74 13 71

LES VENDREDIS

Limont · Danse

École communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans
Club Lin'Cé Dance · Céline Latour · 0476 75 38 40

LES SAMEDIS

Villers-aux-Tours · Patro

Rue Saint-Donat 7A • 14h-17h (sauf le premier samedi du mois)
Eva Dupont · 0493 16 03 54 · evadpnt25@gmail.com
www.patro-tavier.be

Anthisnes · Football · Match RSC Anthisnois

Julian Albiar Fernandez · 0478 50 54 66 · info@rscanthisnois.be

Tavier · Club d'échecs

Maison de l'Enfance • 9h30-12h30
Eric Mathonet 0478 47 82 07 · anthisnesechecs@gmail.com
https://anthisnesechecs.be

Lagrange · Viniyoga (yoga adapté à la personne)

Salle de la maison du village • 10h
Catherine Grégoire (professeure diplômée) · 0473 73 80 46
cgregoirejs@gmail.com

Limont · Les Ouistitis du Condroz

École communale • 10h10 psychomotricité (dès la marche avec les parents)
11h10 psychomotricité (accueils et 1^{er} maternelle)
Angélique · 0473 83 03 60 · Benjamin · 0483 64 05 38
ouistitisducondroz@gmail.com

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien · Site de démo-compostage

Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre
Michel Evans · 0476 84 43 15 · Maurice Dunnebeil · 0491 88 24 46
michel.evans@anthisnes.be

Hody · L'atelier du livre créatif

Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans
La bibliothèque · 04 383 77 24 · bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours · Ateliers de calligraphie

Rue Saint-Donat 30 • 10h-12h ou 12h30-14h30
Initiation et perfectionnement
Valérie Halin · 0479 67 76 44 · valerie.halin@skynet.be
www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes · Football · Adulte RSC Anthisnois

Julian Albiar Fernandez · 0478 50 54 66 · info@rscanthisnois.be

AGENDA MENSUEL

Consultez le site

<https://anthisnes.be/evenements-2/>



Toute la commune d'Anthisnes dans votre poche !

Téléchargez l'App et soyez connectés à toute l'actualité de votre commune. Vous trouverez également toutes les informations pour vos démarches administratives.



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play





Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be facebook.com/anthisnes instagram.com/anthisnes [APP Anthisnes](#)

SECRÉTARIAT

Cour d'Omalius 1 · 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75

Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi

TRAVAUX

Rue du Vieux Château 8 · 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX (sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be

04 383 99 81 · 0477 96 58 27

SERVICES

POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

Mardi 15h-19h · Vendredi 8h30-13h15

population@anthisnes.be · 04 383 99 97 - 85 - 95

ÉTAT-CIVIL | CIMETIÈRES | ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

Mardi 15h-19h · Vendredi 8h30-13h15

etat-civil@anthisnes.be · 04 383 99 85 - 95

URBANISME

Mardi 15h-18h

Mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

urbanisme@anthisnes.be

04 383 99 86 - 04 290 57 11

DÉCHETS | INFORMATION

Tous les jours en semaine, 8h30-12h

elise.pirlet@anthisnes.be · 04 383 99 91

PRÊT DE MATÉRIEL

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

aurelia.korvorst@anthisnes.be · 04 383 99 94

ASSURANCES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h

muriel.potters@anthisnes.be · 04 383 99 88

RESSOURCES HUMAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

christine.swennen@anthisnes.be · 04 383 99 93

LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

reservationsalles@anthisnes.be · 04 383 60 75

aurelia.korvorst@anthisnes.be · 04 383 99 94

RECETTES | TAXES

Lundi, jeudi, vendredi 8h30-12h

catherine.simons@anthisnes.be · 04 383 99 98

COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi, vendredi 8h30-12h

compta@anthisnes.be · 04 383 99 98

MARCHÉS PUBLICS

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

christelle.neutelers@anthisnes.be · 04 383 99 99

RGPD | PATRIMOINE

Mardi 15h-18h · Mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h

alexandra.leclair@anthisnes.be · 04 290 57 11

ENVIRONNEMENT | CLIMAT | ENERGIE | COORDINATEUR POLLEC | PRIMES

À partir du 1^{er} juin 2025

pollec@anthisnes.be · 04 383 99 92

SERVICE TECHNIQUE | TRAVAUX

Tous les jours en semaine de 8h30 à 12h

karol.weron@anthisnes.be · 04 383 99 83

SERVICE TECHNIQUE | PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Sur rendez-vous

jacques.dohogne@anthisnes.be

04 383 99 82 · 0479 50 09 63

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14h-18h

marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be

04.383 78 43

CPAS

AIDE SOCIALE, LOGEMENT

Mardi, jeudi, vendredi (matin)

florence.vrydaghs@anthisnes.be

04 388 41 18

DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi 14h-16h · Jeudi 10h-12h

cpas@anthisnes.be · 04 383 61 92

ou 04 383 70 79

CHAUFFAGE

Lundi 8h30-10h30 · 14h-16h · Jeudi 10h-12h

cpas@anthisnes.be · 04 383 61 92

ou 04 383 70 79

ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous

maud.verjans@anthisnes.be · 04 383 99 80

PENSIONS, ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9h-11h30

amelie.noirfalise@anthisnes.be · 04 383 61 92

MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13h-16h30

amelie.noirfalise@anthisnes.be · 04 383 61 92

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous

astrid.dhote@anthisnes.be · 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

Rue des Martyrs 19 · 4162 Hody · 085 30 85 10

zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 · 4162 Hody

Mardi, jeudi 15h-19h · Mercredi, vendredi 13h-18h

Samedi 9h-13h

Espace numérique : jeudi 15h30-19h

bibliotheque@anthisnes.be · 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

Rue des Écoles 4 · 4160 Vien

lenfantin@anthisnes.be

04 227 23 09 · 0486 903 871

SERVICE ENFANCE

Chemin du Paradis 9 · 4163 Tavier

atlanthisnes@gmail.com · 04 383 67 93

atl-aveveil@anthisnes.be

ÉCOLES

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

• Rue Christian Fagnant 1 · 4160 Anthisnes

www.ecoleanthisnes.be · 04 383 61 94

• Rue Basse-Voie 4 · 4163 Limont

www.ecoledelimont.be · 04 371 50 33

• Rue du Village 61 · 4161 Villers-aux-Tours

www.ecoledevillersauxtours.be · 04 383 70 98

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

• Rue du Centre 22 · 4160 Anthisnes

www.ecolesaintmaximin.be · 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Du mardi au dimanche 10h-18h

Avouerie, Avenue de l'Abbaye 19 · 4160 Anthisnes

04 383 63 90 · 0498 87 99 70

www.avouerie.be · info@avouerie.be